

Des vers de Turc

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Simplicité. — Le pasteur d'un de nos villages regardait un jour d'un air attristé le vieux temple paroissial, qui tombait en ruines.

Survint le syndic de la commune :

— Bonjour, monsieur le pasteur; vous regardez notre pauvre vieille église?...

— Oui, syndic; elle a l'air bien misérable.

— C'est vrai, c'est vrai, monsieur le pasteur, elle est dans un grand état de dépravation; aussi la municipalité s'en est occupée, et nous allons la réparer. Mais, comme vous le savez, la commune n'étant pas riche, nous ferons la chose tout simplement et sans volupté.

Atteinchon! — C'était au bon temps des commis d'exercices. L'un de ceux-ci faisait exercer le dépôt. Après avoir commandé en patois, pour être mieux compris, il s'écrie soudain :

— Ora; m'en vé vo coumandà ein français... Attention!... Vorwärts!... arrrsch!

DES VERS DE TURC

HATONS-NOUS de dire que nous n'en garantissons nullement la paternité. Nous les tirons d'une brochure qui parut à Vevey en 1830, et dont l'auteur s'appelle lui-même modestement : « Hyppolite-Louis de Pradeville, » membre du Conseil communal de Vevey, et » des sociétés d'Orthiculture, Philharmonique et » de Statistique du canton de Vaud, des sociétés » archéologiques de Florence, Cortone et Bologneson; de l'Académie des Arcades de Rome; » Professeur conditionnel de Mnémonique et » d'Eloquence politique à l'Académie de Lausanne; censeur poétique pour la ville et le » district de Vevey, etc., etc., auteur de divers » opuscules. La brochure « se vend » 5 batz au » profit des Etablissements de bienfaisance de » Vevey (sans qu'il soit nullement défendu de » payer davantage vu la destination de l'argent » et non le mérite de l'ouvrage. »

L'auteur nous raconte qu'en septembre 1829, une jeune Veveysanne, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, et « à qui les dieux avaient prodigué tous leurs dons », partit avec son oncle pour visiter les Iles Borromées et quelques provinces d'Italie. Dans la traversée de Gènes à Marseille, le vaisseau fut attaqué par un corsaire barbaresque. L'oncle fut tué et la nièce emmenée à Constantinople et vendue au Grand Seigneur sous le nom de Gulnare. Le sultan Mahmoud, subjugué par la beauté, l'amabilité et la voix de la jeune esclave, voulut en faire son épouse légitime et la placer sur le trône des califes, « malgré la colère du muphti, les cris et les gémissements des Ulémas ».

L'aimable Gulnare tint la conduite qu'on est en droit d'attendre d'une jeune Veveysanne. Elle déclara vertueusement que son cœur était engagé en Suisse, et « qu'aucun honneur, aucune dignité, pas même le trône de l'Orient ne pourraient la faire renoncer à des liens si sacrés et si chers ».

Alors le sultan Mahmoud, cédant à un mouvement de générosité, rend la liberté à son esclave qui s'embarque en toute hâte et arrive à Vevey, pour y faire de nouveau « le charme et les délices de la société ». Pendant ce temps, le sultan, au fond de son harem, furieux, désespéré, jure de ne plus adresser de propos d'amour à aucune esclave, et, pour se consoler, compose des vers... que M. de Pradeville a bien voulu nous traduire.

Les mauvaises langues diront sans doute que toute cette histoire n'est qu'une aimable fiction, imaginée par M. de Pradeville dans le but pieux de soutirer des 5 batz de la poche de ses concitoyens, en faveur des établissements de bienfaisance. Elles se trompent certainement, ces mauvaises langues. Une preuve irréfutable, c'est l'existence du sultan Mahmoud, qui mourut en 1839, après un règne de plus de trente ans, qu'il

avait commencé, selon la coutume des sultans, en faisant étrangler son prédécesseur. Le sultan Mahmoud est plus connu, il est vrai, par ses luttes contre les Russes, qui lui prirent plusieurs provinces, par la révolte de la Grèce qui, sous son règne, recouvra son indépendance, et par le massacre des janissaires, auquel il se livra par passe-temps. Mais puisqu'il a vécu!!

Une autre preuve, non moins irréfutable, c'est la vertu et le désintéressement de l'aimable Gulnare. Ce sont-là des choses qu'on n'invente pas — tout le monde crierait à l'in vraisemblance — et dont une jeune Veveysanne est seule capable de donner le spectacle.

Et voici les vers attribués par M. de Pradeville au sultan Mahmoud :

Je nargue parfois le Prophète,
Et laissant ses bizarres lois,
Je bois du vin de la Comète,
Même du champagne vaudois;
Du Muphti bravant la colère,
Je lui dis tout tranquillement :
Allons, mon ami, prends un verre, } bis.
Il faut s'égayer en buvant.

Ce que j'aime chez le Prophète,
C'est qu'il nous promet des houris,
Toujours au bal, toujours en fête,
Quand nous irons en Paradis.
Et lorsqu'un amant à sa belle
Tiendra gentils propos d'amour,
Elle ne sera pas cruelle, } bis.
Et le payera de retour.

J'aime fort la philosophie
De ces chansonniers veveysans,
Le bon vin, la femme jolie
Viennent animer leurs accents.
S'ils voulaient chanter la Turquie,
Ils recevraient du Grand Seigneur,
Des esclaves de Circacie, } bis.
Aux yeux noirs, au sensible cœur.

En voici d'autres, à l'adresse de l'aimable Gulnare :

M'aimeras-tu, esclave si jolie,
A mes soupirs ton cœur est-il rendu ?
Il faut l'amour pour embellir la vie
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

M'aimeras-tu, gentille Veveysanne ?
De m'écouter, ne t'est pas défendu.
Devieras-tu sous peu ma Roxelane ?
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

M'aimeras-tu, rivale d'Idalie,
Guéris le cœur d'un amant éperdu,
Règne sur moi comme sur ta patrie,
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

Le morceau de résistance est une ode à la pipe, où — suivant M. de Pradeville — le sultan Mahmoud parle en ces termes :

Que le grand Czar de Moscovie
Prenne Silestrie et Schumala,
S'il laisse ma pipe chérie,
Je me rirai de tout cela.
Qu'il emmène tout un bagage,
Et qu'il étende le carnage
Jusques au faux-bourg de Péra
Si, dans le fort de la mêlée,
Ma pipe n'est point fracassée,
Cela seul me consolera.

Espérons que le descendant actuel du sultan Mahmoud possède autant de philosophie que son ancêtre et que sa pipe lui suffit.

LAQUELLE ?

Le tram a déposé à une station du Jorat quelques citadins voulant profiter d'une belle journée d'automne. Parmi ceux-ci, on remarque un monsieur en redingote, donnant le bras à une petite dame maigre, à la parole brève et un peu impérieuse, qui paraît être son épouse.

Sur la route où les promeneurs se sont engagés s'avance un paysan, tenant en laisse une truie.

A la vue des personnes qu'elle voit venir en sens inverse, la bête prend peur, veut rebrousser chemin et s'efforce d'entraîner l'homme, qui a grand peine à la retenir.

Malgré les remontrances de Madame qui veut poursuivre sa route, le Monsieur en redingote s'arrête pour s'amuser de l'incident. Puis il interpelle le paysan :

— Eh l'ami ! lequel de vous deux conduit l'autre ?

— Oh bien voilà ! répond le bon Dzorataï, moi et ma bête, c'est un peu, sauf votre respect, comme Monsieur et Madame : l'un des deux est censé diriger, mais sait-on jamais laquelle mène l'autre ?...

LO VILHIO

Perles scolaires.

Un déménagement : Il y a plusieurs sortes de déménagements. Il en est un surtout qui demande beaucoup de souplesse : c'est le déménagement à la cloche de bois.

Même sujet : Maman, toujours inquiète, soit au sujet de son meuble, soit au sujet de son homme, donnait son avis et dirigeait la manœuvre, telle un contremaitre maçon qui a fait quatre ans d'apprentissage.

Le pays de mes rêves ... S'il n'y avait pas de vol, de crimes, à quoi serviraient les notaires et les juges ?

Ma montre : J'aime beaucoup ma montre. Elle remplace, mais *grosso modo*, ma feue sœur.

Mon oncle ... Il se maria quelques années plus tard. Il sut cependant toujours garder sa bonne humeur.

Sciences naturelles : La baleine est un crustacé. — Il y a deux espèces de carnivores : la race *canine* et la race *chatine*.

(Authentique.)

A L'AVANT REVUIA DÉ BEX

Vo sâvé qué dein lo teimps, aô militéro, lâi avâi lès grantés revuiés, iô on fasâi dâi ballès manœuvrés. Cein qu'étâi lo plé biau l'étâi lo bataillon carrâ, mâ faillesâi conniâtré s'n'afféré por l'ai arrevâ. L'étâi n'affère d'au tonnerre d'au diâblô qu'on n'âi comprenâi rein ! Quand tot étâi bien einvouâ on metâi dedein lo carrâ lé z'officiers, lo drapeau, la musica et lo Préfet avoué s'n'écharpa bliantz et verta que fasâi on biau discours. A l'avi que l'avâi fini, tot lo mondo criavé bravô et lo coloné commandavé dé redéféré lo carro. Seimblivé que l'étâi n'a fourmelhire qu'on épantzivé ! Ne l'ai ein avâi mein aô commandant Baud por invortolhî et détortolhî ci coumerce. Faillessâi vèrè coumein tot cein sé dégroumelhivé quand lé que criavé : « Tonnerre si ça ne marche pas je vous fourre tous à l'hostio ! »

Apri vegnâi la petita guerrâ avoué dâi cartouchés que n'aviont mein dé bâlés. Lâi bouâbôs sé fourravont devin lè rangs por accrotzi quoqués cartouchés dé pudra por féré dâi guelhiétés aô bin dâi fusâies. Mâ faillessâi vèrè coumein totiont lo camp quand lo commandant einvouhivé la sapeurs por lè féré sailhi frou ! Avoé laô gros bonnet à pâi, laô poucheinta barbâ et laô grand forâ bianc et l'hotze sù l'époulâ, fasiont n'a pouaire dé la metzance !

L'étâi lo biau temps que vo dio !

Et l'âi avâi assebin lè s'avant revuiés, iô sé fasâi lo recrutamein et ti lè trandzêmeins. Ti lè sordats dévessont lâi allâ : lè z'artilleurs, lè chasseurs à l'evau, lè grenadâi, lè mousquetéros, lè voltigeurs et mémamein lè piquettés. Faillessâi sé présentâ aô bureau daô commandant, por être inspétâ, avoé son contingent qu'étâi conduit per lo commis d'exercico. Clliaux qu'aviont fé laô teimps d'élita passâvont à la landwehr et clliaux qu'aviont fé tot laô servico passâvont aô villhio fer.

Adon à n'avant revuia dé Bex, l'artilleur qu'étâi municipau à Velenâova, étâi venu dé bon matin por poâi sé retrovâ avoé lè villhos que fasiont coumein lhî laô derraire avant revuia. Prâu sûr que l'avâi reinconâtrâ bin dâi s'amis et